

Image not found or type unknown



Payer un loyer avec une sarl

Par **Armida**, le **04/06/2012** à **12:46**

Bonjour,

Je suis gérante d'une SARL qui fournit des prestations de services en tout genre. Ma Société est situé dans le sud de la France. Mais je suis sur la région parisienne pour une année, suite à un contrat de prestation signée il y a peu. Je suis donc obligé de rester sur place pour honorer le contrat de prestations.

Je me demandais si je pouvais payer le loyer de l'appartement en région parisienne avec la société, même si le siège social de la Société est situé dans le Sud. Est ce légal et comment dois je le justifier????

Merci d'avance pour votre réponse.